

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY2098
Titre	Sexualité et cycle de vie
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2026
Horaire	Jeudi 8h30 à 11h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.
Mode de formation¹	En présentiel
Site StudiUM disponible	Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours hybrides, multimodaux et entièrement en ligne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante

Nom et titre	Sandrine Charbonneau, chargée de cours
Coordonnées	sandrine.charbonneau.2@umontreal.ca
Disponibilités²	Disponibilités après le cours en présentiel ; Prévoir un délai de 48h pour une réponse par courriel, du lundi au vendredi uniquement

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À venir
Coordonnées	À venir
Disponibilités²	Possibilités de prendre rendez-vous – écrire un courriel pour déterminer le moment

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'objectif général de ce cours est d'amener les étudiants.es à comprendre le développement de la sexualité chez l'humain à travers les différentes étapes de la vie (enfance, adolescence et âge adulte). En adoptant une approche multidisciplinaire, ce cours vise aussi à faire l'état de la recherche en sexualité et des enjeux qui y sont reliés.

Objectifs spécifiques

L'objectif d'apprentissage principal du cours est d'amener les étudiants.es à avoir une compréhension globale et multidimensionnelle de la sexualité au courant de la vie. Les étudiants.es devront aussi réfléchir aux différents facteurs qui peuvent avoir un effet sur la sexualité d'un individu, que ce dernier soit un enfant, un adolescent, un adulte ou une personne âgée. L'étudiant.e apprendra aussi les différentes méthodes de recherche utilisées en psychologie de la sexualité. Le cours est divisé en quatre parties : 1) les bases de la psychologie de la sexualité, 2) la sexualité au début de la vie (enfance et adolescence), 3) la sexualité au courant de la vie (jeune adulte, adulte moyen et adulte avancé) et 4) la santé et la sexualité. Des conférencières seront invitées afin de bonifier le cours et permettre aux étudiants de discuter et poser des questions à des experts sur des sujets liés à la sexualité.

Compétences développées

À la suite de ce cours, les étudiants et étudiantes seront en mesure de :

- Décrire l'évolution de la sexualité selon les différentes étapes du développement de l'humain ;
- Situer dans le temps les différents événements importants de l'histoire de la sexualité ;
- D'expliquer et distinguer les différents devis de recherche utilisés en psychologie de la sexualité ;
- D'identifier quand une pratique sexuelle devient problématique ;
- Dresser un portail global des troubles paraphiliques et des dysfonctions sexuelles ;

Poser un regard critique sur différentes sources d'information sur la sexualité.

Méthodes pédagogiques utilisées

Les méthodes pédagogiques du cours se basent majoritairement sur l'enseignement stratégique. Il y a des blocs d'enseignements magistral interactif ainsi que des pauses de 10 minutes pour favoriser l'engagement. Les étudiants.es sont invités.es à participer et à fournir des hypothèses sur divers phénomènes. Ils sont aussi amenés.es à réfléchir sur des études de cas et à discuter en classe. À la fin de chaque cours, il y a aura une séance de discussions afin de développer l'esprit critique des étudiants.es et favoriser l'intégration de la matière vue en classe. L'enseignante est disponible avant et après le cours pour répondre aux questions des étudiants.es.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Thème	Contenus	Activités/évaluations	Lectures (non-obligatoires)
Cours 1 2026-01-08	Les bases de la psychologie de la sexualité	Présentation du cours Introduction du cours et événements historiques importants en lien avec la sexualité au Québec	_____	Chapitre 1
Cours 2 2026-01-15		Aspects physiologiques et biologiques de la sexualité Anatomie des organes reproducteurs féminins et masculins, réponse sexuelle, mythes et réalité sur le clitoris et le pénis	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 2
Cours 3 2026-01-22		L'excitation sexuelle et ses différentes composantes L'excitation sexuelle et ses différentes phases, l'orgasme, le désir et ses composantes, orientations sexuelles	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 3 et 5
Cours 4 2026-01-29	La sexualité au début de la vie	Développement de la sexualité durant l'enfance Développement de l'identité de genre, sexualité chez l'enfant, comportements sexuels typiques et atypiques chez l'enfant	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 6
Cours 5 2026-02-05		Développement de la sexualité durant l'adolescence Puberté, médias sociaux, pornographie, comportements sexuels des adolescents, éducation à la sexualité à l'école	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 6
Cours 6 2026-02-12		La sexualité chez le jeune adulte et les ITSS Réflexions et constatations sur les pratiques sexuelles des jeunes adultes et cours 101 sur les infections transmises sexuellement et par le sang	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 6 et 7
Cours 7 2026-02-19		La contraception et discussions sur la santé sexuelle Survol des différentes méthodes de contraception, principes de base en santé sexuelle (avec possibilité d'invité.e (à confirmer*)) *Ce cours est matière à l'examen final*	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 6 et 7
2026-02-26	_____	Examen de mi-session (cours 1 à 6)	40%	_____

Plan de cours

2026-03-05	_____	Semaine de lecture	_____	_____
Cours 8 2026-03-12	La sexualité chez l'adulte	La sexualité chez l'adulte moyen et l'adulte avancé La sexualité dans le couple, l'amour et l'attachement, les comportements sexuels des adultes avancés, étude de cas de la sexualité dans les CHSLD	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 6 et 7
Cours 9 2026-03-19		La diversité des pratiques sexuelles Pratiques sexuelles solitaires et interpersonnelles : masturbation, abstinence, polyamour, fantasmes sexuels, BDSM et résultats d'enquêtes internationales sur les pratiques sexuelles	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 8
Cours 10 2026-03-26	Santé et sexualité	Les paraphilies, troubles paraphiliques et consentement Sexualité consentante et imposée : à quel moment parle-t-on de paraphilies, de troubles paraphiliques et de violences sexuelles ?	Atelier « On discute » 1 %	Chapitre 9
Cours 11 2026-04-02		Difficultés et dysfonctions sexuelles (avec invitée) La différence entre difficulté et dysfonction sexuelle, survol des différentes catégories de dysfonctions, la thérapie centrée sur les émotions *Conférence de Marianne Emond sur la thérapie de couple	_____	Chapitre 10
Cours 12 2026-04-09		Stress, anxiété et sexualité L'effet du stress et de l'anxiété sur la réponse sexuelle et activités sur la manière d'encourager une sexualité positive	Atelier « On discute » 1 %	_____
Cours 13 2026-04-16		Séance de révision Période poser ses questions sur la matière	_____	_____
2026-04-30	_____	Examen final (cours 7 à 12)	50 %	_____

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Examen intra (cours 1 à 6) : 35 Questions à choix multiples, 10 questions de définition, 3 ou 4 questions à long-développement	2026-02-26	40 %
Examen en classe	Examen intra (cours 7 à 12) : 35 questions à choix multiples 10 questions de définition 3 ou 4 questions à long-développement	2026-04-30	50 %
Remise de travail en classe	Atelier « On discute » <u>Objectif</u> : Explorer des problématiques actuelles en lien avec la sexualité à travers des discussions. Le but est de développer une pensée critique et nuancée sur la sexualité. <u>Déroulement</u> : Les personnes étudiantes discutent de la mise en situation en classe (15 minutes environ). Ensuite, chaque étudiant doit rédiger en classe une réponse individuelle sur StudiuM (15 minutes environ). L'enseignante fait un retour à la fin de l'atelier à partir des réponses. <u>Correction</u> : Il y a deux critères principaux, soit l'exhaustivité de la réponse (est-ce que tous les aspects demandés sont présents ?) et l'effort de réflexion (la réponse est-elle claire, articulée et rédigée dans un français compréhensible ?). En cas d'absence, il n'y a pas de point alloué aux ateliers puisque ceux-ci ont pour but de favoriser les interactions en classe.	À la fin de chaque cours (sauf exceptions – voir le calendrier des cours)	10 %

Consignes et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	La plateforme StudiuM est utilisée pour les ateliers de discussions. Il est important de cliquer sur « Envoyer » pour que le devoir soit comptabilisé.
Matériel autorisé aux examens	Aucun

Plan de cours

► Ressources

Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

Documents (obligatoires)

Livre non-obligatoire, mais recommandé

Crooks, R., Baur, K. et Windman, L. (2022). *Nos sexualités* (4^e éd.). Chenelière Éducation.

D'autres ressources sont présentées en classe pour les personnes étudiantes qui désirent approfondir un sujet.

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

La 4^{ème} édition de ce livre (Crooks, 2022) est en réserve à la bibliothèque du Pavillon Marie-Victorin.

Équipement ou matériel obligatoire

Aucun

Ressources complémentaires

Documents

Podcast scientifique (les épisodes recommandés sont mentionnés en classe) :

Désertifier <https://open.spotify.com/show/7M8uSQ2v39SN0DMXGfNgqw>

Livre en lien avec la sexualité à l'enfance : Vanderhaeghe, T. (2025). 100 petites conversations à avoir avec son enfant : comment parler de sexualité dès le plus jeune âge (0 – 12 ans). Marabout.

Sites Internet

<https://www.cripcas.ca/fr/>

Guides

N/A

Autres

N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro (Centre étudiant). La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé valable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne une note de zéro (0)** pour le travail si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-01-22**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-03-13**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures

d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH (ainsi que les examens différés) qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE.

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

À titre de rappel, le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

Code de vie du Département de psychologie et Respect de la personne

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Plan de cours

Politique universitaire

Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe. **Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.**

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONCERNANT LE BARÈME SUCCÈS OU ÉCHEC (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE STANDARDISATION DES NOTES AU PREMIER CYCLE

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0% dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 65,0% ou ne dépasse pas 79,0%.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation voient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La politique ne s'applique pas aux cours de service (offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor (baccalauréats en psychologie et en neuroscience cognitive)
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Stages d'initiation à la psychologie 1 et 2 (PSY3298 et PSY3299)
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)